Qu'est-ce que je peux faire pour aider?

Parmi les questions posées aux représentants des gouvernements et des ONG qui œuvrent dans le dossier des mines terrestres, il en est une qui revient plus fréquemment que toutes les autres : comment puis-je aider? Action Mines Canada (AMC) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) ont décidé d'apporter une réponse à cette question. Ils ont mis sur pied un fonds pour recevoir les dons des Canadiens qui désirent appuyer les programmes canadiens d'action contre les mines. Le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres est géré conjointement par AMC et par le MAECI. Les dons reçus vont directement au financement des programmes canadiens sur le terrain, tels le déminage et l'aide aux victimes. **Tous les dons sont déductibles aux fins de l'impôt.**

Que pouvez-vous faire pour aider?

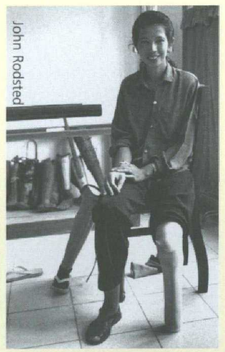
John Rodsted

Donnez généreusement au Fonds canadien d'action contre les mines terrestres. Écrivez à l'adresse suivante : **Fonds canadien d'action contre les mines terrestres, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Bureau de la comptabilité 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G2**

Je voudrais faire un don de $ _____

Méthode de paiement (veuillez en cocher une)

☐ **Chèque** *Libeller le chèque à l'ordre du « Fonds canadien d'action contre les mines terrestres ».*

☐ **Visa** ☐ **Mastercard**

N° de la carte : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Date d'expiration : ☐☐ ☐☐

Nom du détenteur/de la détentrice : _____

Signature : _____

Si vous désirez un reçu officiel aux fins de l'impôt canadien sur le revenu, veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

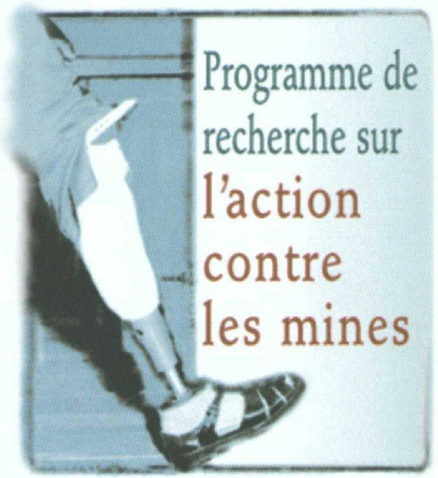

MAECI

Programme de recherche sur l'action contre les mines

Une initiative lancée en septembre invite les étudiants universitaires canadiens à réfléchir à la mise en application de la Convention d'Ottawa.

Le Programme de recherche sur l'action contre les mines, initiative conjointe du Centre d'études internationales et de sécurité de l'Université York et du MAECI, a été créé pour encourager les étudiants universitaires à entreprendre des travaux de recherche appuyant les efforts déployés par le Canada pour assurer l'adoption et l'application intégrale de la Convention d'Ottawa par tous les pays du monde.

À la mi-novembre, on a choisi 10 étudiants du deuxième cycle ou finissants du premier cycle pour rédiger des documents de recherche sur des thèmes importants liés à la Convention d'Ottawa et au problème des mines terrestres. Ces étudiants recevront une prime en argent et une invitation à assister à un colloque sur l'action antimines à Ottawa en mai 2000.

Surveillez les futurs numéros de *Passage* et le site du même nom (**www.mines.gc.ca**) pour trouver d'autres détails au sujet du Programme de recherche sur l'action contre les mines.

Survivre à la paix prend son envol

Non, non, ne regarde pas le ciel, personne ne peut plus te faire du mal à partir des airs. Regarde plutôt en bas, car le danger se trouve sous terre. Si tu as survécu à la guerre, essaies maintenant de survivre à la paix!

— *Melisa Dzanovic, 7e année, Gracania, Bosnie-Herzégovine*

Ces premières lignes de l'essai de Melisa Dzanovic, qui a remporté un prix en 1997, sont à la fois poignantes et choquantes. Elles dévoilent la créativité d'une âme meurtrie et montrent aussi que, pour certains, la paix est beaucoup plus dangereuse que la guerre, surtout si on est jeune et plein d'espoir pour l'avenir. Melisa a bien perçu la réalité du problème posé par les mines.

Ces lignes servent également de thème à la campagne de sensibilisation de la Croix-Rouge canadienne, intitulée « Survivre à la paix », qui se déroule actuellement dans tout le Canada.

La campagne a pour but de maintenir la question des mines terrestres au premier plan des grandes priorités mondiales auxquelles les Canadiens – surtout les jeunes – doivent s'intéresser, et de créer un point d'attraction pour l'action humanitaire au Canada et à l'étranger.

La campagne, qui doit durer au moins deux ans, fait appel à du matériel tel que des affiches, des cartes postales, des autocollants, des aimants, un bulletin et un guide de sensibilisation intitulé *Survivre aux mines terrestres.* Au-delà des affiches et des cartes postales, la campagne permet aux bénévoles d'apporter une contribution importante à une meilleure connaissance de la crise provoquée par les mines en coordonnant les exposés présentés devant les groupes communautaires et dans les écoles, en organisant des activités de sensibilisation et en encourageant la participation à des projets à l'étranger.

Le matériel de promotion est disponible aux bureaux de la Croix-Rouge à travers le pays. Dans les grands centres, les bénévoles et le personnel ont reçu une formation les préparant à donner des exposés et à animer des discussions en groupe. Le site web de la Croix-Rouge (**www.redcross.ca**) sera révisé sous peu pour englober une section intitulée *Survive à la paix.*

— *David Pardoe, coordonnateur national à la formation Croix-Rouge canadienne*

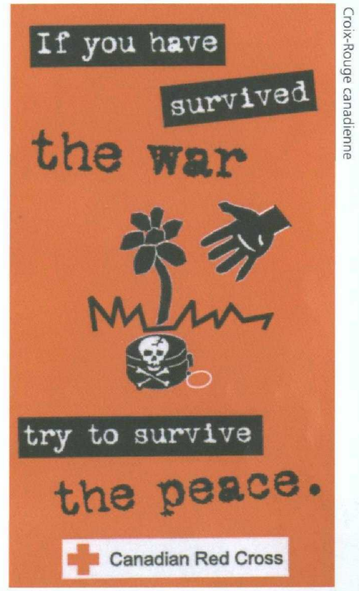

Croix-Rouge canadienne

Postes Canada émet un timbre sur l'interdiction des mines

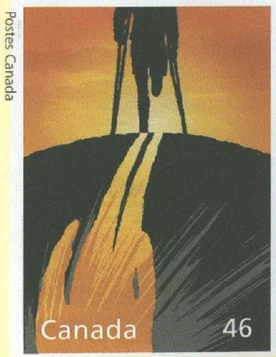

Postes Canada

La vignette consacrée à l'interdiction des mines, un des 68 timbres émis le 15 septembre dans le cadre de la Collection du millénaire de Postes Canada, est une des plus sombres d'une collection visant à présenter, selon la société des Postes, « un instantané de ce qu'est le Canada et de l'image qu'il projette au pays et dans le monde ». Ces timbres spéciaux sont disponibles dans les points de vente de Postes Canada. On peut aussi les obtenir en composant le 1-800-565-4362.